



Édito

du Président Hervé LIBERMAN

N°129 - OCTOBRE 2017

**Bulletin du Comité Régional
Olympique et Sportif
Provence - Alpes**

**CROS
PROVENCE
ALPES**

"Vivent les JO !"

Si la devise des Jeux Olympiques est "plus vite, plus haut, plus fort", la nôtre en ce mois d'octobre 2017 pourrait être : "plus de bonheur, plus de rêves, plus de défis".

En effet, le 13 septembre dernier, à Lima au Pérou, le CIO a annoncé officiellement au monde entier que l'organisation des Jeux Olympiques 2024 était attribuée à Paris.

Je dois reconnaître qu'au-delà du sentiment de joie que je partage avec tous les amoureux et défenseurs du sport, je retire également une certaine fierté d'occuper le poste de président du CROS Provence-Alpes à l'heure où est faite une annonce que mes augustes prédécesseurs ont espérée et attendue ... 100 ans durant.

Quel héritage, quel patrimoine les JO 2024 laisseront-ils aux Français et plus particulièrement aux sportifs ?

La "magie des Jeux" nous concerne d'autant plus que notre région est complètement partie prenante, puisque Marseille accueillera les épreuves de voile, mais également quelques matchs de football. Et puisque 2024 verra peut-être la pétanque intégrer le programme des JO, comment ne pas rêver de phases finales dans l'Aréna du Pays d'Aix, au cœur de notre région, berceau de la pétanque ?

Enfin, notre belle région dispose de tous les atouts pour accueillir des nations pour leur préparation olympique.

C'est un grand défi pour nous, qui sommes en bordure de la Méditerranée, de bien recevoir les délégations des nations d'Afrique et du Moyen-Orient. A nous de leur permettre de progresser, grâce à notre savoir-faire, lors de leur séjour ici.

Autant de joies, de rêves et de défis qui vont nourrir notre quotidien durant sept ans, au sein d'une région Provence-Alpes-Côte d'Azur enfin unifiée ! ■

SIGNEZ ET PARTAGEZ LA PÉTITION !

"Les Comités Olympiques et Sportifs Régionaux et Départementaux de Provence-Alpes Côte d'Azur, au nom du mouvement sportif qu'ils représentent ont adressé aux députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, un courrier d'alerte concernant l'annonce de baisse très importante de la part territoriale du CNDS pour 2018."

Le mouvement sportif, par le biais de ses représentants (Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs), souhaite mettre en place une procédure d'alerte sur un événement qui aura une incidence sociétale grave sur la vie associative sportive dans notre Région, mais aussi dans le pays tout entier.

En effet, par différents canaux (Ministère des Sports notamment), nous venons d'apprendre que **l'enveloppe du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) connaîtra en 2018 une baisse importante, passant au niveau national, de 260 millions à 133 millions d'euros.**

Cette baisse aura des répercussions dramatiques pour nos clubs sportifs et leurs adhérents, ainsi que pour nos Comités Départementaux et nos Ligues et Comités Régionaux, en Région PACA.

Nous estimons entre 30 et 50% le recul de ce financement sur la part territoriale du CNDS en Région.

Nous rappelons que le mouvement sportif est un acteur économique majeur de la Région qui rassemble 1 100 000 licenciés (essentiellement

constitué d'enfants) pour 5 millions d'habitants, répartis dans 12 600 clubs.

C'est le premier acteur de la mixité sociale qui permet l'intégration de tous au cœur de notre République.

Ce budget devrait être soumis au vote de l'Assemblée nationale dans la première quinzaine du mois de novembre.

Nous venons "tirer la sonnette d'alarme" sur cette situation qui risque de mettre en péril de nombreux clubs de notre Région, de décourager leurs bénévoles dont notre société a tant besoin et sur lesquels repose en partie notre modèle du sport français.

Cette démarche se veut volontariste et constructive.

Si l'Etat ne peut ou ne veut plus gérer le CNDS, qu'il permette aux acteurs du Sport de participer à cette action, mais en lui conservant les moyens utiles et nécessaires.

Comment, dans de telles conditions, mobiliser le tissu associatif sportif afin de préparer l'accueil des Jeux Olympiques 2024 en France ?

Nous vous proposons de diffuser et de faire signer le plus largement possible autour de vous la pétition que nous lançons sur Change.org (<http://chn.ge/2h0lvjC>)



Place à l'organisation

Aussitôt le secret de la victoire de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 levé, le cadre de l'organisation de cet événement planétaire a été défini.

Par décret du 13 septembre 2017, l'Etat a créé un comité interministériel, sous l'autorité du premier ministre, chargé de définir les orientations pour l'organisation de ces jeux.

Ce décret nomme également un délégué interministériel chargé notamment d'animer et de coordonner les activités des administrations et des établissements publics nationaux concourant à l'organisation des jeux. Il assurera également les relations étroites entre le comité d'organisation (CoJO) et l'Etat. C'est M. Jean Castex, conseiller maître à la Cour des comptes qui a été choisi.

Jeux écologiques, économiques, pacifiques et culturels

La 23^{ème} édition des Jeux Olympiques d'hiver se tiendra du 9 au 25 février 2018 à PyeongChang, dans la province de Gangwon, en Corée du Sud.

Les Jeux Paralympiques seront pour leur part accueillis du 9 au 18 mars.

Première édition hivernale des Jeux Olympiques pour ce pays, la Corée du Sud a voulu des Jeux écologiques, économiques, pacifiques et culturels.

Les Jeux Olympiques de PyeongChang impliqueront 15 disciplines, pour 102 médailles d'or, un record dans l'histoire des Jeux Olympiques d'hiver.

Pour les Jeux Paralympiques, 6 disciplines seront engagées, pour 80 médailles distribuées. La sélection officielle des athlètes de la délégation Française sera connue le 28 janvier prochain. Martin Fourcade sera le porte-drapeau des bleus de cette édition.

Une unité enfin retrouvée

Lors des assemblées générales du CROS Côte d'Azur et du CROS Provence-Alpes du 25 novembre prochain, les ligues et comités régionaux adhérents de chaque CROS seront amenés à se prononcer sur le traité de fusion organisant l'unification du mouvement olympique et sportif en PACA. Une fois cette étape franchie, et si elle l'est, la première assemblée générale du CROS Provence-Alpes-Côte d'Azur pourra avoir lieu le même jour.

Cette union est suffisamment symbolique et attendue de tous dans notre région pour qu'elle se déroule dans un lieu, tout aussi symbolique pour les unions, l'Hôtel du Couvent Royal à St Maximin.

Nous avons le lieu, nous avons publié les bans, nous avons les invités, il ne reste plus qu'à nous dire oui !



3 QUESTIONS à Jean-Jacques JANNIÈRE

Directeur du CREPS PACA

Que représente le CREPS en PACA aujourd'hui ?

Ce sont trois sites, à Aix-en-Provence, Antibes et Boulouris Saint-Raphaël. Auparavant, trois CREPS réunis en 2001 pour former un seul établissement, avec un projet commun et des compétences, des ressources et des installations complémentaires, au service du sport régional. Rappelons que le CREPS comprend sur 97 ha, 60 bâtiments dont 24 installations sportives couvertes, 17 terrains extérieurs. C'est un ensemble qui n'a pas d'équivalent en Région.

Pourquoi un projet d'établissement nouveau pour le CREPS ?

Pour deux raisons. D'abord le CREPS ne peut pas vivre sur ses acquis, même s'ils restent nécessaires et appréciés. Il doit être à l'écoute des évolutions des pratiques et de la transformation du monde sportif. Ensuite, depuis le 1^{er} janvier 2016, suite à la Loi NOTRe, le CREPS est devenu un établissement "nouveau", sous la double tutelle de l'Etat et de la Région. C'est une transformation importante de notre organisation, mais c'est surtout une invitation, voire même une injonction, à rechercher un "ancrage territorial plus fort : c'est-à-dire une veille permanente et une réactivité forte, face aux besoins, aux attentes et aux politiques sportives menées par nos partenaires, dont bien sûr le CROS.

Quel rôle le CROS peut-il jouer au côté du CREPS pour le développement du sport dans notre région ?

Le CROS représente le mouvement sportif et olympique en Région : le CREPS le considère d'abord comme le représentant et le porte-parole des clubs, des ligues, et finalement des sportifs. C'est pour cela que le CROS siège à notre conseil d'administration. Plus que cela, le CROS est de plus en plus le promoteur de projet visant à créer des axes de développement transversaux pour l'ensemble de ses adhérents, par exemple en matière de professionnalisation. Il y a donc des points de rencontre presque obligés entre CROS et CREPS. C'est ce que nous avons fait en créant conjointement une formation de niveau 2, le DES JEPS Directeurs de structures sportives. Bien d'autres projets communs pourraient voir le jour tant notre projet d'établissement est en harmonie avec celui du CROS. Pourquoi pas en matière de sport, santé et bien-être ? Et bien sûr pour des actions communes dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 !

LA FRANCE BÉNÉVOLE

Grâce à une nouvelle enquête triennale, on estime, à 13 millions le nombre de bénévoles présents dans au moins l'une des 1 300 000 associations, aujourd'hui actives.

L'augmentation constatée ces six dernières années est plus particulièrement portée par les hommes (23% d'entre eux étaient bénévoles en 2010, ils sont 27% en 2016) et par les générations de moins de 50 ans.

La proportion des bénévoles présents régulièrement, chaque semaine dans leur association, a augmenté entre 2013 et 2016.

"Parmi les dirigeants bénévoles, 26% voudraient arrêter bientôt, et 11% ralentir."

Les responsables d'associations ne sont donc pas tous accrochés à leur poste et si les présidents indélogeables existent, ceux qui laisseraient volontiers leur place sont plus nombreux qu'on ne le croit !

Le hiatus serait donc ailleurs que dans la rarefaction fantasmée des bonnes volontés. C'est peut-être le modèle traditionnel de la gouvernance associative, qui ne séduirait plus tant que ça...

À une époque où l'on parle pour "l'homo-politicus" de non-renouvellement, de non-cumul et de plus de transparence, les élus associatifs ne peuvent faire l'impasse sur ces questions pour leur propre gouvernance.

Cette enquête relève également que les bénévoles les plus jeunes (les moins de 35 ans) aimeraient pouvoir s'appuyer sur le numérique et intervenir à distance pour exercer des responsabilités dans l'association.

Recherches & Solidarités



Le CROS 2.0

E-learning, Top départ !



Innovant, ludique, confortable... testez la formation à domicile

Et la pratique alors ?

1 journée en présentiel à Cabriès où vous partagerez et mettrez en pratique vos acquis en groupe restreint (12 personnes seulement).

1 journée d'ateliers et de mises en situation élaborée à partir de votre profil.

2 formations en ligne pour le moment

- Sponsoring et mécénat : principes, règles et enjeux
- Conduire efficacement une réunion

Infos/Inscriptions

CROS - Carine Chauvière

carinechauviere@franceolympique.com



Journée en présentiel autour d'ateliers pratiques

Toujours soucieux d'offrir plus, le CROS Provence-Alpes devient 2.0 et étoffe ses formations avec le e-learning.

Ces formations s'articulent autour d'apprentissages à distance (accès à la plateforme e-learning 1 mois avant et 1 mois après la date du présentiel) et d'une journée en présentiel obligatoire centré sur des ateliers pratiques.

E-learning ... pourquoi jouer à domicile ?

Limitez vos déplacements, visionnez nos vidéos et apprenez à votre rythme, testez vos connaissances avec nos quiz, enregistrez les documents en ligne.

Agenda

17 et 24 novembre 2017

Formation CDOS 84 - Valoriser les supports de communication de mon association sportive

21 novembre 2017

Formation CDOS 13 - L'emploi dans mon association sportive (niveau 1)

24 novembre 2017

Formation CDOS 05 - Définir la stratégie de communication de mon association sportive

8 décembre 2017

Formation CDOS 84 : Utiliser les outils de travail collaboratif en ligne

